

ACCUEILS DE LOISIRS

ENFANTS ET ADOS

VACANCES DU NOUVEL AN

DATES D'OUVERTURE

du 29 décembre
au 2 janvier
2026



3-12
GROUPE SCOLAIRE SARTOUX
-
10-15 FERMÉ BERMOND

PÉRIODE D'INSCRIPTION

du 19 au 26
novembre
2025

ACCUEIL DE LOISIRS

Dates : du 29 décembre au 2 janvier
THÈME : BYE-BYE 2025, HELLO 2026 !

3 - 12
ans

Une semaine pleine de jeux, de créations et de bonne humeur pour commencer l'année en beauté !

⚠ LIEU : GROUPE SCOLAIRE SARTOUX - 04 93 12 34 80
LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ



Nous invitons les familles ayant des enfants avec des besoins particuliers à contacter le service Loisirs Jeunesse. Nous vous fournirons les informations nécessaires sur les dispositifs et les mesures mises en place pour répondre aux besoins de votre enfant durant ces vacances.

Dates : du 29 décembre au 2 janvier
THÈME : WINTER BREAK CHALLENGE

10 - 15
ans

Une semaine pour relever des défis, s'amuser entre amis et terminer les vacances en beauté !

happy new year

⚠ LIEU : FERME BERMOND - 04.92.98.28.45
LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ

M O D E S D ' I N S C R I P T I O N

1/ VIA L'ESPACE CITOYEN (OBLIGATOIRE POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE) :

Rendez-vous à l'adresse :
<https://www.espace-citoyens.net/valbonne/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Du 19 au 26 novembre 2025

2/ FORMULAIRE PAPIER : (POUR LES HABITANTS HORS COMMUNE) :

Faire parvenir la fiche d'inscription au
service Loisirs Jeunesse :

Par email : vacances@ville-valbonne.fr
ou la déposer à la Ferme Bermond, Rue
de la Vigne Haute 06560 Valbonne –
04 92 98 28 40

PERIODE D'INSCRIPTION : **du 19 au 26 novembre 2025**

Les inscriptions sont confirmées aux familles au fur et à mesure de leur enregistrement.

**ATTENTION : une confirmation écrite vous sera adressée dès validation de la demande.
Seul ce document vaudra inscription définitive.**

COÛT ET FINANCEMENT

La participation financière des parents est calculée selon un taux d'effort appliqué au quotient familial, fourni par la CAF ou selon les revenus pour les personnes non allocataires de la CAF.

Vous avez la possibilité de consulter les tarifs des différentes activités via la rubrique
« simulation des tarifs » sur votre espace personnel.

RAPPEL DU RÈGLEMENT

Le nombre de places étant limité, toute inscription est réputée définitive dès confirmation par le service et vaut facturation.

En cas d'annulation après réception de la confirmation, les 3 premiers jours seront facturés et l'enfant sera radié pour la totalité de la période réservée.